

Il a écrit à Rœq qui lui a répondu que la date
d'union devait être avancée par le Roy de France -
sa demande de concession, pour Royan et la Rochelle,
avait été déposée au Ministère -

de l'Hotel Municipal

enut le Roy que le Roy de France de l'Hotel Royan le
plus tôt possible.

M. Gault reçoit des explications au sujet
de la Place (de Fontaine)

Mlle Coche demandent l'annulation de
l'engagement signé le 30, M. Lamouche donne les
procès-verbaux suivants :

Ai 100 francs, l'annulation, d'étranglant a
21 h. 30, restant obtenu jusqu'à 6 h. du matin,
la dépense supplémentaire de communication sera de
300.000 fr par an.

Soit les premiers années, il y a lieu de
prévoir la modification des tarifs, ce qui entraîne
des frais d'installation de 150 à 200.000 fr.

La Commission des Travaux s'occupera
de cette question.

Si ordre du jour étant épuisé, la séance est
levée.

(Signature)

(Signature)

(Signature)

(Signature)